



On fait tous partie de la recette

Rapport annuel 2016-2017



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

L'Union des producteurs agricoles



Table des matières



Accueil ----- 3

Au menu cette année

Les bons ingrédients - Analyse, information, formation, communication... ----- 7

Les nouveaux arrivages - Nouveaux outils, nouveaux projets... ----- 9

Les plats de résistance - Dossiers, représentation, mobilisation... ----- 11

Les accords parfaits - Appuis, collaborations, partenariats, alliances... ----- 17

Le toast de la fin - Anniversaires, coups de chapeaux... ----- 18

Les à-côtés ----- 19





Marcel Groleau, Président général

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'année 2017 se termine dans un tout autre climat que celui qui prévalait en janvier. La réforme inéquitable du Programme de crédit de taxes foncières agricoles, imposée sans consultation par le ministre Paradis, avait considérablement envenimé nos relations avec le gouvernement. Après avoir fait une démonstration sans équivoque des impacts négatifs de cette réforme, après avoir intensifié la mobilisation ainsi que les moyens de pression pour faire entendre notre voix et grâce à l'appui de nombreux alliés, dont la Fédération québécoise des municipalités, nous avons finalement obtenu l'abolition de cette réforme improvisée et mal ficelée. À l'époque, nous demandions de nous asseoir avec les unions municipales et le MAPAQ pour trouver une solution à long terme dans ce dossier; l'arrivée de Laurent Lessard à titre de ministre de l'Agriculture aura assurément permis de rétablir le dialogue. Le dossier est à nouveau à l'étude, mais cette fois, nous serons à la table pour travailler à des solutions durables et acceptables pour tous.

Au chapitre des dossiers chauds, il y a aussi les accords de commerce. D'abord, l'aide annoncée pour compenser les pertes des secteurs laitiers à la suite de l'entrée en vigueur de l'Accord entre le Canada et l'Europe n'est pas à la hauteur des dommages et très loin de ce à quoi s'était engagé le gouvernement canadien lors de la conclusion de l'entente. C'est extrêmement décevant pour les producteurs laitiers et il en va de même pour les producteurs de lait de chèvre et de brebis qui n'étaient pas admissibles aux compensations, alors qu'ils subiront, eux aussi, les contrecoups de ces importations supplémentaires.

L'élection du président Trump a changé bien des choses : il y a eu le retrait des États-Unis du Partenariat transpacifique, puis l'annonce de la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain. Dans les deux cas, les enjeux sont énormes et différents, selon que l'on est dans des secteurs d'exportation ou sous gestion de l'offre. Le Canada doit maintenir nos accès sur les marchés couverts par ces ententes tout en s'assurant que les producteurs laitiers et avicoles n'en feront pas les frais. L'UPA, de concert avec les partenaires des productions sous gestion de l'offre et la Coalition GO5, a été active sur tous les fronts pour aller chercher les appuis nécessaires.

Parallèlement à ces négociations cruciales, le renouvellement du cadre stratégique pour l'agriculture a aussi retenu notre attention. Les budgets alloués aux outils de gestion des risques sont demeurés les mêmes, ce qui a été dénoncé par les associations de producteurs partout à travers le pays. C'est ainsi qu'une révision de ces programmes a été annoncée; elle revêt maintenant une importance capitale pour la compétitivité du secteur agricole canadien. Cependant, à cet égard, les travaux du gouvernement fédéral avancent à pas de tortue. Les représentations se poursuivent auprès des élus, mais si rien ne bouge, il faudra sans doute accentuer la pression.

Sur la scène provinciale, l'Union a grandement contribué aux travaux préparatoires au Sommet sur l'alimentation, qui nous mèneront à l'adoption de la future Politique bioalimentaire québécoise en 2018. Réclamée depuis nombre d'années, cette politique devra répondre à plusieurs attentes clairement exprimées au cours des derniers mois par l'UPA, ses partenaires et l'ensemble de ses groupes affiliés. Ces demandes en matière de soutien à l'investissement, de réglementation raisonnée, de fiscalité compétitive et d'accompagnement dans la gestion des risques en agriculture sont la clé du développement du secteur agroalimentaire québécois.

Du côté syndical, la dernière année nous a permis de finaliser l'opération À la rencontre des producteurs, une démarche sans précédent au cours de laquelle 80 % des agricultrices et des agriculteurs du Québec ont été rencontrés individuellement ou dans le cadre d'activités diverses. Ces milliers de conversations, qui ont favorisé le rapprochement et l'échange, ont fait grandir notre organisation partout au Québec. Il s'agit d'une opération de laquelle nous sortons plus fort et unis. Je tiens à souligner l'impressionnante somme de travail réalisée par les centaines d'élus qui œuvrent sur le terrain aux niveaux local et régional. Notre engagement sur le territoire crée des liens essentiels avec les acteurs du milieu dans la réalisation de projets innovants.

De l'agriculteur au consommateur en passant par les intervenants du milieu et tous les maillons de cette grande filière agroalimentaire, on a de quoi être fier tant par la diversité que par la qualité de notre offre de produits. On n'aura jamais si bien dit : On fait tous partie de la recette!



Charles-Félix Ross, Directeur général

L'année qui s'achève aura été bien remplie au regard des travaux de recherche et d'analyse menés par notre organisation sur les plans économique, politique et juridique. En effet, de nombreux projets de loi ayant des incidences sur le secteur agricole ont été déposés à l'Assemblée nationale et nous ont forcés à documenter de façon très pointue les impacts de ces futures législations sur les activités agricoles et le développement des entreprises.

Pensons à la réforme administrative de la fiscalité foncière agricole, au projet de loi sur la gouvernance de proximité, à celui visant l'implantation de pôles logistiques, aux règlements sur l'utilisation des pesticides et sur la protection des milieux humides, ou encore aux modifications proposées par le fédéral sur la fiscalité des PME. Chaque fois, une description exhaustive et factuelle des enjeux ainsi que de solides argumentaires sont produits afin de s'assurer que les intérêts des producteurs agricoles sont pris en compte et bien défendus.

Aussi, dans le but d'appuyer notre vision d'avenir pour l'agriculture du Québec, nous avons amorcé l'année 2017 avec, en main, un rapport de recherche portant sur le potentiel de développement du secteur pour les 10 prochaines années, une croissance évaluée à 30 %. Pour atteindre ce plein potentiel, nous devons réunir les conditions permettant de créer un environnement d'affaires avec un minimum de stabilité et de prévisibilité. À cet égard, des investissements et des efforts concertés seront nécessaires, notamment en termes de développement des marchés, de réponse aux attentes des consommateurs et d'adaptation des programmes aux réalités régionales, sectorielles et de la relève. De concert avec nos groupes affiliés, nous avons amorcé cet été une démarche de représentation auprès des décideurs et des partenaires du milieu, qui nous a permis et nous permettra de faire connaître nos aspirations dans le cadre des élections municipales, des travaux menant à l'adoption de la future politique bioalimentaire et de la prochaine campagne électorale provinciale. L'objectif demeure le même : bien documenter, argumenter et positionner les attentes des secteurs agricole et forestier pour les prochaines années.

Beaucoup de travail a aussi été réalisé dans les domaines des communications et de l'information. Ainsi, afin de faire connaître et de valoriser notre secteur auprès de nos concitoyens, une grande campagne de promotion mettant à l'avant-scène l'agriculture, les agriculteurs et les produits alimentaires d'ici a été orchestrée sous le thème On fait tous partie de la recette. Parallèlement, nos équipes s'affairent à maintenir le lien le plus étroit possible avec les producteurs partout sur le territoire. Par le biais de divers outils de communication allant des plus modernes (webinaires, médias sociaux, infolettres) aux plus traditionnels (bulletins, journaux, assemblées et rencontres individuelles), tout est mis en œuvre pour informer les agriculteurs et connaître leurs préoccupations et leurs attentes. Cette année, nous avons présenté 13 mémoires, diffusé 35 communiqués de presse, produits 42 infolettres du Trait d'Union et publié 8 éditions de la revue L'U, tout cela afin d'informer élus, citoyens et producteurs.

Dans un souci d'amélioration continue de nos activités et de notre gestion des fonds syndicaux, nous avons confié à une firme externe le mandat d'analyser l'efficacité et l'efficience de notre organisation dans la poursuite de sa mission. Une modernisation de nos structures a été réalisée il y a maintenant sept ans et nous amorcerons l'an prochain les travaux en vue de l'adoption d'un nouveau plan de financement quinquennale, d'où l'importance de bien analyser nos façons de faire, notamment en évaluant les gains enregistrés et les améliorations possibles.

Je suis très fier de tout le travail réalisé par les ressources de l'Union chaque année. J'ai la chance d'œuvrer avec des personnes engagées, déterminées à défendre la cause des agriculteurs et dotées d'une très grande expertise. J'en profite donc pour les remercier pour le professionnalisme dont ils font preuve au quotidien.

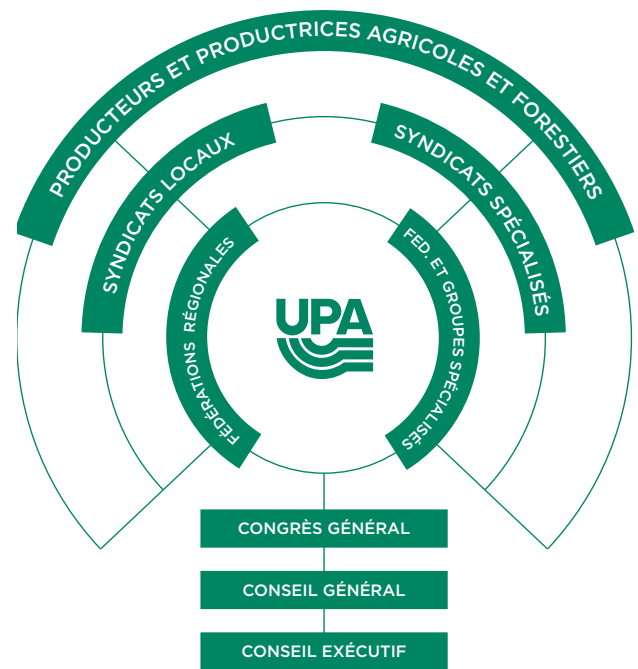
Je termine en saluant tout autant l'engagement des élus dont le dévouement est sans limites lorsqu'ils sont appelés à représenter et à défendre les intérêts de leurs pairs. C'est un honneur de travailler à leurs côtés.

Portrait de l'Union

L'UPA représente les quelque 42 000 producteurs et productrices agricoles ainsi que tous les producteurs forestiers du Québec. Ils sont regroupés suivant une double structure : selon le territoire géographique auquel ils appartiennent, c'est le « secteur général », et selon le type de production agricole qu'ils exercent, c'est le « secteur spécialisé ».

91 syndicats locaux	12 fédérations régionales	150 groupes régionaux et provinciaux spécialisés
---------------------------	---------------------------------	--

Avec ses 91 syndicats locaux, ses 12 fédérations régionales et ses 150 groupes régionaux et provinciaux spécialisés, l'Union est présente partout au Québec. Depuis plus de 90 ans, elle poursuit la mission de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts de tous les producteurs agricoles et forestiers du Québec, sans distinction.



28 312

fermes



26 726

fermes membres



taux d'adhésion



taux d'adhésion 2016



Régions	Fermes	Fermes membres	Taux d'adhésions
Abitibi-Témiscamingue	561	527	95
Bas-Saint-Laurent	1993	1904	96
Chaudière-Appalaches	5600	5382	96
Centre-du-Québec	3219	3005	93
Capitale-Nationale-Côte-Nord	1080	1000	93
Estrie	2647	2501	94
Gaspésie-Les Îles	241	212	88
Lanaudière	1581	1474	93
Mauricie	1000	950	95
Montérégie	1000	6351	95
Outaouais-Laurentides	6892	2101	91
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2314	1139	96

8,6 G\$

Recettes monétaires agricoles du Québec

90 %

Part de la production agricole québécoise couverte par la mise en marché collective

Volume de la production couvert par la mise en marché collective au Québec en 2016

Les retombées d'une approche collective pour la commercialisation des produits agricoles sont nombreuses et bénéficient à l'ensemble de la société. En plus d'assurer une mise en marché efficace, ordonnée et équitable des produits, cette formule permet de mettre en commun des ressources et d'investir dans différents projets de promotion, de recherche et de développement. Au cours de la dernière année, les producteurs ont investi collectivement plus de 4,4 M\$ en recherche et développement et plus de 63 M\$ en promotion et publicité. Tous ces efforts contribuent à accroître la demande pour les produits agricoles québécois et bénéficient à l'ensemble de la filière. Les producteurs agricoles sont aussi interpellés par les besoins des plus démunis et l'importance de promouvoir de saines habitudes alimentaires. La valeur des dons remis à la communauté par leurs associations cette année s'élève à plus de 617 000 \$.

Légende : ● Valeur de la production (M\$) ● Mise en marché collective (M\$)

Acériculture 444,0 337,0	Légumes de transformations 29,8 29,8
Apiculture 24,7 -	Maraîchers 415,0 -
Aquaculture 10,0 -	Oeufs 193,1 193,1
Bleuets Saguenay – Lac-Saint-Jean 54,0 46,0	Oeufs d'incubation 83,4 83,4
Bois 354,0 354,0	Ovins 42,0 42,0
Bovins 737,6 737,6	Pommes 59,0 59,0
Lait de chèvre 10,1 10,1	Pommes de terre 145,0 145,0
Grains 1 266,0 1 266,0	Porcs 1 258,0 1 258,0
Fraises et framboises 47,0 47,0	Poulettes 9,9 9,9
Lait 2 446,9 2 446,9	Serre 59,0 59,0
Lapins 2,6 2,4	Volailles 726,0 726,0
TOTAL 8 634 7 793 	



Les bons ingrédients

ANALYSE, INFORMATION, FORMATION, COMMUNICATION...

13
mémoires

42
infolettre « Le Trait d'Union »

8
publications de « L'U »

35
communiqués de presse

60
ententes de partenariat et de visibilité

7
vidéos vosagriculteurs.tv

48
formations syndicales en région

20
formations syndicales provinciales

3 400
visionnement de nos webinaires



Adaptation aux changements climatiques, mesures de réduction des gaz à effet de serre et impact de la tarification du carbone

présenté au Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

Projet de loi n° 85 – Pôles logistiques et corridor de développement économique aux abords de l'autoroute 30

présenté à la Commission de l'aménagement du territoire

L'endettement dans le secteur agricole : s'attarder aux causes pour développer une approche préventive

présenté au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes

Projet de loi n° 137 – Réseau électrique métropolitain

présenté à la Commission des transports et de l'environnement – Consultations particulières et auditions publiques

oct.

Encadrement de la culture du cannabis

présenté aux consultations régionales sur l'encadrement du cannabis (Montréal)

sept.

août

Investir en agriculture pour décupler les retombées

présenté au Comité permanent des finances dans le cadre des consultations prébudgétaires fédérales

juill.

mai

Projet de loi n° 132 – Conservation des milieux humides et hydriques

présenté à la Commission des transports et de l'environnement





Les bons ingrédients

ANALYSE, INFORMATION, FORMATION, COMMUNICATION...

Modernisation de l'Office national de l'énergie

présenté au Comité d'experts sur la modernisation de l'Office national de l'énergie

Projet de loi n° 122 – Reconnaissance des municipalités comme gouvernements de proximité

présenté à la Commission de l'aménagement du territoire



Accaparement des terres agricoles : quatre raisons d'agir

présenté au Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

mars

févr.

Effets de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone

présenté au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

janv.

Amélioration des pratiques tarifaires dans le domaine de l'électricité et du gaz naturel

présenté à la Régie de l'énergie

nov.

Projet de loi n° 102 – Qualité de l'environnement

présenté à la Commission des transports et de l'environnement

On fait tous partie de la recette

Au début de l'été, on a pu apercevoir aux abords des grands axes routiers du Québec des affiches de la campagne de valorisation orchestrée par l'UPA. Cette campagne s'est par la suite déclinée tout au long de l'année par l'entremise de plusieurs outils de communication. Le thème On fait tous partie de la recette rappelle l'importance d'acheter les produits de l'agriculture d'ici et met à l'avant-plan la fierté des producteurs. La campagne fait aussi référence à la contribution de l'agriculture au succès économique du Québec!



15^e journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec

La quinzième édition de la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec a porté à 2,2 millions le nombre de visiteurs ayant répondu à l'invitation de l'UPA depuis 2003. Cet événement annuel, qui permet de présenter les diverses facettes de notre agriculture et tout le travail des productrices et producteurs agricoles du Québec, a encore une fois été couronné de succès. Merci aux centaines de producteurs et de bénévoles qui rendent cette activité possible



Les nouveaux arrivages

NOUVEAUX OUTILS, NOUVEAUX PROJETS...

Entrée en vigueur du projet de loi n° 88 sur les alcools artisanaux

La Loi sur le développement de l'industrie des boissons alcooliques artisanales est finalement entrée en vigueur en décembre 2016. Rappelons que cette législation donne accès à plus de 8 000 nouveaux points de vente pour les producteurs de vins, de cidres, d'hydromels et d'autres alcools à base d'érable ou de fruits.

Nouvelle tradition du temps des sucres

Le 23 mars, la Fédération des producteurs acéricoles du Québec lançait une tradition en « entaillant la saison des sucres 2017 ». Ce lancement officiel du temps des sucres avait lieu au parc du Bois-de-Coulonge, au cœur de la ville de Québec, en présence du ministre de l'Agriculture, Laurent Lessard, et de plusieurs députés.

Un montant de 10 M\$ pour contrer la tordeuse des bourgeons de l'épinette

En mars, le ministre des Finances octroyait 10 M\$ pour gérer les conséquences de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. À cela s'ajoutent des fonds supplémentaires pour la production de plants forestiers.

Un montant de 1,7 M\$ pour Aliments du Québec

En octobre, le gouvernement du Québec annonçait l'octroi de 1,7 M\$ dans Aliments du Québec. De cette somme, 1 M\$ seront consacrés à la préparation et au déploiement d'une campagne promotionnelle d'envergure nationale destinée à sensibiliser les consommateurs à l'importance d'acheter des aliments québécois.

Maïs de Neuville : une appellation protégée

En juin, par le biais de la Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants, le gouvernement donnait enfin son aval pour la reconnaissance de l'indication géographique protégée du « Maïs de Neuville ». Les termes « Maïs sucré de Neuville », « Blé d'Inde de Neuville » et « Sweet corn of Neuville » seront aussi protégés. Un projet que l'UPA et la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord ont soutenu depuis le début.

Un budget de trois ans pour la formation agricole

En juin, le ministre Lessard confirmait la participation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation au financement du Plan de soutien en formation agricole (PSFA) pour les années 2017 à 2020. La Commission des partenaires du marché du travail et le ministère de l'Éducation ont eux aussi emboîté le pas en confirmant leur participation financière de 145 000 \$ par année au PSFA pour les trois prochaines années. De plus, un comité de réflexion sur les besoins futurs en matière de financement a été mis sur pied.

Lancement du guide sur la contractualisation

Dans le cadre du dernier Congrès général, nous avons procédé au lancement d'un tout nouveau guide sur la contractualisation. Produit par l'UPA et BHLF Avocats, en concertation avec les groupes spécialisés, ce guide intitulé Intégration pour un contrat gagnant-gagnant est conçu pour aider les producteurs à faire des choix éclairés lors des négociations. Il s'adresse à tous ceux et celles qui songent ou s'apprêtent à signer un contrat de production.

Un nouvel outil en santé psychologique

C'est en mai qu'a été lancé le Programme d'aide pour agriculteurs (PAPA), un nouvel outil en santé psychologique à l'intention des producteurs agricoles. Proposé par ProSanté, ce programme permet d'avoir accès gratuitement à des répondants capables d'orienter les personnes vivant des situations difficiles vers les bonnes ressources, et ce, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Des tarifs de groupe ont été négociés pour les consultations privées. Si vous avez besoin d'aide, composez le 1 888 687-9197. Que vous choisissiez le PAPA ou tout autre outil, l'important c'est de consulter!





Les nouveaux arrivages

NOUVEAUX OUTILS, NOUVEAUX PROJETS...

Des psychologues s'initient à la réalité des agriculteurs

Le 26 octobre, le président de l'UPA, Marcel Groleau, et la présidente de l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ), Christine Grou, ont donné le coup d'envoi d'une nouvelle session de formation à l'intention des membres de l'OPQ sur la réalité que vivent les producteurs agricoles. Cet atelier était sous la responsabilité de deux intervenantes bien connues du milieu agricole, Pierrette Desrosiers, psychologue, et Ginette Lafleur, chercheuse à l'UQAM. Cette formation sera disponible en format Web et l'OPQ tiendra une liste de psychologues prêts à travailler avec les agriculteurs; déjà, 200 d'entre eux ont manifesté leur intérêt.

J'embarque! pour accroître le nombre d'administratrices à l'UPA

Les Agricultrices du Québec ont lancé cette année le projet J'embarque! visant à accroître le nombre de femmes impliquées au sein de l'UPA. Il s'agit d'un programme de mentorat permettant à de futures administratrices, ou élues déjà en poste, de recevoir le soutien d'une personne expérimentée pendant une période de six mois. Ce projet a reçu l'appui du Secrétariat à la condition féminine.

Vidéo éducative sur la sécurité routière

Avec l'appui financier de l'Union, la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches a produit cette année une vidéo éducative traitant de la sécurité routière entre automobilistes et conducteurs de véhicules agricoles. Cet outil sera désormais offert aux écoles de conduite de la province.

Abolition de la limite de séjour des travailleurs étrangers

En décembre 2016, le gouvernement canadien abolissait la règle limitant à 48 mois la période cumulative pendant laquelle un travailleur étranger temporaire avait le droit d'occuper un emploi ici. Le retrait de cette règle qui faisait perdre une expertise précieuse aux employeurs était réclamé depuis longtemps par l'UPA.

Bonne nouvelle fiscale pour les coopérateurs

Une modification apportée cette année à la Loi de l'impôt permettra aux agriculteurs de continuer de bénéficier de la déduction pour petite entreprise (DPE), et cela, même si leurs revenus proviennent de ventes faites à leur coopérative. Ce changement vient corriger le tir du gouvernement fédéral qui, en 2016, voulant contrer l'utilisation de la DPE par de grandes entreprises scindées en plusieurs entités, avait restreint son accès pour les entreprises membres de coopératives. Plusieurs représentations, dont celles de l'UPA, ont permis de faire bouger les choses et de rétablir l'équité dans ce dossier.





Les plats de résistance

DOSSIERS, REPRÉSENTATION, MOBILISATION...



TAXATION FONCIÈRE

Non à la réforme administrative du Programme de crédit de taxes foncières agricoles. C'est en mars 2016 que le gouvernement du Québec signifiait pour la première fois son intention de procéder à une réforme administrative du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA), laquelle devait entrer en vigueur en 2017. Le ministre Paradis affirmait alors que ces modifications seraient à coût nul. Or, la réalité fut toute autre. En effet, à l'instar des premières analyses du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, celles de l'UPA indiquaient que les changements proposés entraîneraient des hausses de taxes de 30 à 40 % pour plus de 80 % des producteurs agricoles. Ce fut le début d'une longue saga politique

et d'une vaste mobilisation des producteurs partout au Québec. Tout au long de la démarche, l'Union a reçu plus d'une centaine d'appuis de députés, de municipalités, d'associations touristiques et de clubs récréatifs. Le 3 février, alors qu'en guise de moyen de pression les agriculteurs étaient sur le point de bloquer les sentiers récréatifs traversant les terres, le nouveau ministre de l'Agriculture, Laurent Lessard, annonçait l'abolition de la réforme et indiquait que le programme 2016 était reconduit intégralement. Le dossier n'est pas clos pour autant; les problèmes engendrés par la hausse substantielle de la valeur des terres et leur mode d'évaluation restent entiers. À cet égard, l'UPA poursuit le travail de représentation.

CHRONOLOGIE DES MOMENTS FORTS DE LA MOBILISATION CONTRE LA RÉFORME DU PCTFA

2016

5 octobre – Point de presse conjoint à l'Assemblée nationale par le porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture, André Villeneuve, et des représentants de l'UPA et de la Fédération québécoise des municipalités

3 novembre – Mise en ligne d'une vidéo pour expliquer les impacts de la réforme

11 novembre – Interpellation au ministre de l'Agriculture par le Parti québécois – Présence de dizaines de producteurs à l'Assemblée nationale – Manifestation de 400 producteurs à Cowansville, au bureau de Pierre Paradis

1er décembre – Accueil glacial au ministre Paradis lors de son discours au Congrès de l'UPA

12 décembre – Mise en demeure transmise aux ministres de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire les enjoignant à ne pas aller de l'avant avec les changements annoncés, ceux-ci n'ayant aucune assise légale

2017

Janvier – Campagne d'affichage dans les sentiers pour sensibiliser les utilisateurs – Mise en ondes d'une publicité radio pour dénoncer la situation, faire connaître les enjeux et recueillir des appuis dans la population – Manifestation à Rivière-du-Loup et à Mont-Laurie

26 janvier – Changement de ministre; Laurent Lessard prend la tête du ministère de l'Agriculture

26 janvier – Changement de ministre; Laurent Lessard prend la tête du ministère de l'Agriculture

3 février – Abolition de la réforme par le ministre Lessard



UN TERRITOIRE À PROTÉGER POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

L'ARTERRE relie toutes les régions En novembre 2016, le gouvernement du Québec annonçait un investissement de 300 000 \$ dans le projet de banques de terres et de fermes L'ARTERRE. Fort du succès et de l'expertise développée dans certaines MRC, le projet prend maintenant une dimension provinciale. La Fédération de la relève agricole souhaite que cet investissement améliore les conditions d'accès à la terre, tout en fournissant de l'information et de l'accompagnement à la relève et aux cédants.

Un partenariat tripartite pour protéger les terres Une entente conclue cette année entre l'UPA, la Caisse de dépôt et placement du Québec et la Communauté métropolitaine de Montréal permettra la création d'une fiducie foncière agricole et, à terme, d'un parc agricole métropolitain pour valoriser les activités et le territoire agricoles et ainsi contribuer à limiter l'étalement urbain autour de la future station terminale du Réseau électrique métropolitain sur la Rive-Sud. La fiducie aura la responsabilité de voir à la mise en culture des terres qu'elle aura acquises et devra s'assurer qu'elles restent destinées à l'agriculture à long terme.

Bonification du projet de loi n° 122 Le 16 juin, le gouvernement du Québec sanctionnait le projet de loi n° 122 visant principalement à reconnaître les municipalités comme des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs. Nos représentations, notamment en commission parlementaire, ont permis de mettre en lumière certaines problématiques et de bonifier le projet initial. Ainsi, les usages non agricoles pouvant être implantés sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, qui suscitent de vives inquiétudes chez les agriculteurs, ont été limités à quatre cas, soit : > une utilisation accessoire à une exploitation acéricole ou à un centre équestre; > une utilisation relative à l'agrotourisme; > une utilisation secondaire à l'intérieur d'une résidence, ou un logement multigénérationnel dans une résidence; > des améliorations foncières favorisant la pratique de l'agriculture.

De plus en plus de voix s'unissent pour freiner l'accaparement des terres En mai, lors d'une conférence de presse tenue à Montréal, l'UPA, la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) et la Fondation David Suzuki ont vivement dénoncé la participation financière de la Caisse de dépôt et placement du Québec et du Fonds de solidarité FTQ aux activités de PANGEA terres agricoles. « Il est totalement inacceptable que le bas de laine des Québécois compétitionne la relève agricole en commanditant l'achat de terres par des financiers et en tuant dans l'œuf bon nombre de projets de consolidation d'entreprises agricoles existantes et d'établissements », d'indiquer Michèle Lalancette, présidente de la FRAQ. Pour en savoir plus, visionnez : L'intégrale de la conférence de presse L'entrevue de Marcel Groleau avec Gérald Fillion à RDI économie

Le Bas-Saint-Laurent se mobilise! C'est pour bloquer la spéculation induite sur leurs terres agricoles que 68 municipalités et 6 MRC du Bas-Saint-Laurent ont entériné cette année une résolution visant à limiter à 100 hectares par an la superficie de terres agricoles pouvant être achetées par une société ou un particulier dans un contexte autre qu'un transfert intergénérationnel. Un appui de taille à la mesure proposée par l'UPA et la Fédération de la relève agricole du Québec.

Deux mille hectares de terres agricoles en péril autour de Montréal Réunis en conférence de presse le 12 octobre, Équiterre, la Fondation David Suzuki, Vivre en Ville et l'UPA ont fortement dénoncé les pressions importantes qui s'exercent sur les terres agricoles de la Communauté métropolitaine de Montréal. Les quatre organismes ont uni leurs voix pour réclamer une protection intégrale de la zone verte. Actuellement, plus de 1 000 hectares de ce territoire sont ciblés par diverses municipalités pour des usages autres que l'agriculture. Si l'on ajoute à cela les hectares agricoles qui se trouvent dans le collimateur du projet de loi n° 85 pour l'implantation d'un pôle logistique, c'est plus de 2 000 hectares de la zone verte qui pourraient être dilapidés.



Les plats de résistance

DOSSIERS, REPRÉSENTATION, MOBILISATION...

ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN

En juillet, l'UPA présentait à Affaires mondiales Canada ses positions dans le cadre des consultations sur l'avenir de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Le document de l'UPA conclut que « la modernisation de l'ALENA devra permettre de conserver les progrès réalisés jusqu'à maintenant en matière de commerce entre les pays, et les systèmes de gestion de l'offre devront en être exclus, car ces mécanismes protègent des produits sensibles canadiens, tout comme les Américains soutiennent les leurs avec une généreuse politique agricole de 1000 milliards de dollars américains sur dix ans (le Farm Bill). » Quelques semaines plus tard, on entamait à Washington la première ronde de négociations de l'ALENA. Les représentants québécois et canadiens des secteurs sous gestion de l'offre et de l'UPA y ont assuré une présence active, tout comme à chacune des rondes subséquentes.

Marcel Groleau au Conseil de l'ALENA En août, le président de l'Union a été invité à siéger au nouveau Conseil de l'ALENA mis sur pied pour accompagner le gouvernement canadien dans ses négociations.

Les secteurs sous gestion de l'offre dans la mire des Américains Le gouvernement américain n'a pas caché sa volonté d'obtenir un plus grand accès au marché laitier canadien. En octobre, à la quatrième ronde des pourparlers, il a carrément demandé l'abolition pure et simple de la gestion de l'offre, ce à quoi nos gouvernements tant à Ottawa qu'à Québec ont répondu par une fin de non-recevoir. Le Canada importe déjà 10 % de sa consommation de produits laitiers, alors que les États-Unis en importent 3,5 %. En 2015, 16 % de la consommation canadienne de poulet provenait de l'étranger, dont la quasi-totalité (14 %) venait des États-Unis. Les œufs d'incubation américains accaparent près du quart (21,1 %) de la production canadienne et à peu près 30 % des exportations américaines d'œufs de consommation prennent systématiquement la route du Canada. Il n'y a donc aucune concession à faire dans ces secteurs.

La Coalition GO5 : loin de baisser la garde Pour les représentants de l'UPA et des cinq groupes sous gestion de l'offre, il n'est pas question de baisser la garde. Plusieurs actions ont d'ailleurs été menées au cours des derniers mois : > Sur le terrain, les producteurs laitiers ont rencontré leurs députés fédéraux; > Une lettre ouverte pour la protection de la gestion de l'offre, signée par les présidents de la Coalition GO5, de la Fédération des chambres de commerce du Québec, de la Coop fédérée, d'Agropur et d'Exceldor, a été publiée les 21 et 22 septembre dans Le

Soleil, Le Nouvelliste, La Voix de l'Est et La Tribune, en marge de la troisième ronde de négociations qui a eu lieu à Ottawa; > Fin septembre, la Chambre des communes adoptait à l'unanimité une motion visant à « maintenir intégralement la gestion de l'offre dans le cadre des renégociations de l'ALENA » et l'Assemblée nationale du Québec a fait de même quelques jours plus tard; > Le 18 octobre, les représentants de l'UPA et de la Coalition GO5 rencontraient à Ottawa des membres du caucus québécois des députés libéraux fédéraux. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lawrence MacAulay, était présent à l'ouverture de cette rencontre de sensibilisation qui portait exclusivement sur les enjeux agricoles entourant la renégociation de l'ALENA.

Table ronde québécoise sur les relations commerciales Québec-États-Unis À deux reprises cette année, le premier ministre Philippe Couillard a réuni les représentants des secteurs socio-économiques du Québec, dont le président de l'UPA, pour faire le point sur la renégociation de l'ALENA. Ces rencontres ont notamment permis à chaque intervenant de présenter ses préoccupations et ses enjeux. Tous s'entendent sur la difficulté à cerner les objectifs derrière les demandes des Américains.

Pour la suite des choses Pour les prochains mois, rien n'est exclu pour maintenir, voire accentuer, la pression sur le gouvernement fédéral afin de s'assurer qu'il respecte son engagement, d'autant plus que la prochaine ronde de négociations de l'ALENA aurait lieu en janvier 2018 à Montréal.



Les plats de résistance

DOSSIERS, REPRÉSENTATION, MOBILISATION...

AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

Les intervenants du lac Saint-Pierre en mode solution

Le 13 octobre dernier, plus d'une centaine de producteurs agricoles du Centre-du-Québec, de Lanaudière, de la Mauricie et de la Montérégie étaient réunis à Trois-Rivières, en compagnie d'intervenants des milieux municipal, scientifique et gouvernemental, afin de trouver des moyens pour assurer une cohabitation durable entre agriculture et habitats fauniques au lac Saint-Pierre. « Ces dernières années, la plupart des recherches au lac Saint-Pierre se sont limitées aux problématiques. Trop peu d'efforts ont été consentis à la recherche de solutions acceptables pour tous les intervenants concernés. Les producteurs agricoles veulent faire partie de la solution », a déclaré le deuxième vice-président de l'Union, Martin Caron.

La sécurité alimentaire à l'heure des changements climatiques

Le 25 septembre, Michèle Lalancette, présidente de la Fédération de la relève agricole du Québec, et Marcel Groleau, président de l'UPA, participaient à un panel agricole dans le cadre du Colloque international sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'heure des changements climatiques, organisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Il a bien sûr été question des défis que posent les changements climatiques pour le secteur agricole, mais également du rôle que peut jouer l'agriculture pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. « La meilleure façon de mobiliser les producteurs autour de cet enjeu est de les impliquer dans la recherche de solutions », a indiqué M. Groleau. Nos deux représentants ont aussi fait valoir la grande capacité d'adaptation des agriculteurs qui depuis toujours sont appelés à travailler dans un environnement en perpétuel changement.

Agriclimat Le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec lançait cette année le projet Agriclimat, des fermes adaptées pour le futur. Réalisé en collaboration avec les fédérations régionales de l'UPA, Agriclimat vise : > la production de plans régionaux d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques; > la formation des producteurs et des intervenants sur les changements climatiques anticipés et sur les mesures d'adaptation; > la bonification de l'offre des services-conseils dans ce domaine. D'une durée de

trois ans, le projet Agriclimat a obtenu un soutien financier du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre de son programme Action-Climat Québec.

Opération bandes riveraines En mars, l'Union lançait officiellement sa campagne d'information et de sensibilisation sur la protection des rives en milieu agricole. Quatre partenaires sont associés à ce projet : la Fondation de la faune du Québec, le Groupe Uniconseils, la Coop fédérée et Synagri. Intitulée Opération bandes riveraines, cette campagne vise à sensibiliser le monde agricole à la protection des cours d'eau et à encourager des actions sur le terrain. Au cœur de l'opération, le nouveau site Web renferme tout le savoir-faire acquis ces dernières années par les agriculteurs et ceux qui les accompagnent dans l'adoption de nouvelles pratiques.

Plan d'action en phytoprotection En février, l'Union adoptait sa stratégie de lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Le Plan d'action en phytoprotection 2017-2019 a été établi en concertation avec tous les groupes spécialisés en production végétale. Il repose sur trois principes : l'autonomie des producteurs, l'accès à des services-conseils et la valorisation des actions auprès de la population. Une première étape a été franchie ce printemps avec la réalisation d'un sondage sur les besoins en phytoprotection auprès de 360 producteurs agricoles. Les résultats obtenus orienteront les actions futures.

Pour une utilisation sécuritaire des pesticides Depuis le 1^{er} avril 2017, les personnes chargées de l'application des pesticides pour les entreprises certifiées CanadaGAP doivent avoir suivi une formation reconnue en plus de respecter la réglementation en vigueur. Pour assurer la conformité des entreprises pour la saison 2017, l'Union, en collaboration avec AGRICarrières et les collectifs régionaux en formation agricole, a mis sur pied une formation qui a été offerte à 34 reprises en français et en espagnol dans différentes régions du Québec. Cette initiative qui a permis de former 389 travailleurs est le fruit d'efforts concertés de la Table horticole et du groupe de travail de l'UPA en production végétale.



Les plats de résistance

DOSSIERS, REPRÉSENTATION, MOBILISATION...

Une aide de 95 M\$ dans les domaines de l'efficacité énergétique et du bien-être animal

Le 3 novembre, le ministre de l'Agriculture, Laurent Lessard, annonçait l'octroi d'une aide de 95 M\$ pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des entreprises agricoles et pour leur adaptation aux normes de bien-être animal (appui aux investissements, soutien au financement et services-conseils). C'est en soi une très bonne nouvelle, mais il faudra faire plus, car déjà, en 2014, le Groupe de travail sur la sécurité du revenu (UPA, la Financière agricole du Québec et ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation) évaluait les besoins à 250 M\$ sur cinq ans.

Gain biologique à l'assurance récolte En 2015, le Congrès de l'Union adoptait une résolution demandant à la Financière agricole du Québec (FADQ) de « majorer de 50 % le prix unitaire utilisé par le Programme d'assurance récolte pour indemniser les producteurs en régie biologique, particulièrement pour la production de grains ». En 2016, la FADQ avait augmenté ce prix de 20 % par rapport au prix unitaire des céréales non biologiques. Au cours de la dernière année, le Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec et les Producteurs de grains du Québec ont poursuivi le travail de représentation, et en mars 2017, la majoration était portée à 50 %.

POLITIQUES AGRICOLES ET REPRÉSENTATIONS

L'agriculture s'invite aux élections municipales

Cet automne, profitant de l'effervescence entourant la tenue d'élections municipales partout au Québec, les représentants de l'UPA sont allés à la rencontre des candidats en lice dans leur localité respective. Il s'agissait d'une belle occasion d'expliquer les enjeux agricoles et de faire connaître les attentes du monde agricole. Pour appuyer ces rencontres, six fiches argumentaires portant sur les dossiers suivants ont été préparées :

- Fiscalité foncière;
- Accaparement des terres;
- Réglementation environnementale;
- Aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et Plan de développement de la zone agricole);
- Services en milieu rural (Internet, cellulaire et énergie); > Accord de libre-échange nord-américain.

Un webinaire pour mettre la table en vue de la future politique bioalimentaire

Quelques jours avant la tenue du Sommet sur l'alimentation, au-delà de 300 personnes ont assisté en direct ou visionné en différé le webinaire sur les enjeux agricoles de la future politique bioalimentaire, organisé par l'UPA. Animé par Marie-Eve Janvier, cet atelier réunissait Karel Mayrand, directeur de la Fondation David Suzuki pour le Québec et l'Atlantique et président de Réalité climatique Canada, Daniel-Mercier Gouin, agroéconomiste et professeur à l'Université Laval, Sidney Ribaux, cofondateur et directeur général d'Équiterre, Marcel Groleau, président de l'UPA, et Michèle Lalancette, présidente de la Fédération de la relève agricole du Québec. Les trois thèmes abordés étaient les enjeux territoriaux, les enjeux économiques et les enjeux environnementaux.

Programmes fédéraux de gestion des risques : une révision s'impose

Le prochain cadre stratégique agricole fédéral entrera en vigueur le 1er avril 2018. À la suite de nombreuses représentations des groupes rassemblés au sein de la Fédération canadienne d'agriculture, dont l'UPA, le ministre canadien de l'Agriculture et ses homologues des provinces et territoires ont convenu en juillet d'accorder un an de plus à la révision des programmes de gestion des risques. L'Union a évidemment salué cette décision, mentionnant cependant que leur financement devra être bonifié. À suivre...





Les plats de résistance

DOSSIERS, REPRÉSENTATION, MOBILISATION...

Les chefs de passage au Congrès général

En décembre 2016, l'UPA avait invité les chefs des principales formations politiques à donner leur vision de l'avenir de l'agriculture dans le cadre de son Congrès général. Les représentants du Parti québécois, Jean-François Lisée, de la Coalition Avenir Québec, François Legault, et de Québec solidaire, Amir Khadir, ont répondu avec enthousiasme à cette invitation. Ce moment a été très couru par les délégués.

Deux ministres et un président

Le 12 mai dernier, pour une rare fois, le président de l'UPA rencontrait le ministre fédéral de l'Agriculture, Lawrence MacAulay, en compagnie de son homologue québécois, Laurent Lessard. Parmi les sujets abordés, mentionnons : le renouvellement de la politique agricole canadienne Cultivons l'avenir et les outils de gestion des risques qui l'accompagnent; les accords de commerce, notamment la renégociation de l'ALENA et l'aide promise pour le secteur laitier après l'entrée en vigueur de l'entente Canada-Europe ainsi que le Programme de travailleurs étrangers temporaires.



À L'ÉCOUTE DES PRODUCTEURS

Réalités et attentes des propriétaires de fermes de petite taille

Le 20 septembre dernier, à l'invitation de l'UPA, plus de 100 personnes étaient réunies à Lévis afin d'échanger sur les réalités et les besoins particuliers de producteurs propriétaires de petites entreprises. Après une présentation factuelle des caractéristiques de ces fermes dont les revenus bruts sont de 50 000 \$ ou moins, les participants ont discuté des moyens d'améliorer les services et la communication de l'Union auprès de celles-ci. On a également parlé des attentes en ce qui a trait au programme de sécurité du revenu, au financement, à la mise en marché, etc. Une première qui aura sûrement des suites au cours des mois et des années à venir.

Retour sur la Journée de la rentrée

Le 24 août, près de 200 représentants des 38 groupes affiliés à l'Union étaient réunis à Granby, à l'occasion de la traditionnelle Journée de la rentrée. Après avoir pris connaissance des gains et des réalisations inscrits sur la feuille de route de notre organisation depuis le dernier congrès, les participants ont échangé sur le travail qui s'annonce pour les prochains mois. Parmi les priorités de l'automne, il y avait quatre dossiers pour lesquels

notre organisation a multiplié les représentations : la fiscalité foncière agricole, la bonification des programmes agricoles, les contraintes réglementaires en matière d'environnement et de territoire ainsi que la protection de la gestion de l'offre, notamment dans la renégociation de l'ALENA.

Formation de 600 sentinelles agricoles

En décembre 2015, l'UPA se donnait un premier plan d'action pour agir en santé mentale auprès des agricultrices et des agriculteurs. Parmi les objectifs retenus, il y avait celui de former 500 intervenants du milieu afin d'augmenter le nombre de personnes capables de guider les agriculteurs traversant des moments difficiles vers les ressources d'aide présentes sur le territoire. Ce plan prévoyait aussi d'offrir, en collaboration avec l'Association québécoise de prévention du suicide, une déclinaison agricole de la formation sentinelle et la formation de personnes pour donner ces ateliers. Et bien aujourd'hui, on peut dire mission accomplie! La formation Agir en sentinelle pour la prévention du suicide – Déclinaison agricole a été lancée en avril et depuis, pas moins de 600 intervenants ont été formés partout au Québec.



Les accords parfaits

APPUI, COLLABORATIONS, PARTENARIATS, ALLIANCES...

Trois organismes unissent leurs forces

Le 30 mars, les Groupes conseils agricoles du Québec, le Groupe Uniconseils et le Regroupement des Centres régionaux d'établissement en agriculture du Québec décidaient d'unir leurs forces en créant le Pôle d'expertise en services-conseils agricoles. Les objectifs : rapprocher les trois organismes, accroître la concertation et optimiser les représentations politiques.

On se remet à l'ouvrage après le passage de Matthew!

En octobre 2016, l'une des zones d'intervention d'UPA Développement international (UPA DI) en Haïti était durement touchée par le passage de l'ouragan Matthew. Ses habitants ont alors perdu maisons, animaux et récoltes. Rapidement, une collecte de fonds était organisée par UPA DI. Quelques semaines plus tard, l'organisme dépêchait une escouade de 10 volontaires afin d'aller prêter main-forte à la petite communauté de Labrousse pour la reconstruction des habitations. En complément, UPA DI appuyait la relance des activités agricoles par l'achat de matériaux et de semences, ainsi que la reconstruction d'infrastructures.

Appui au développement de l'agrotourisme

Depuis plusieurs années, l'Union, de concert avec les ministères concernés, travaille au développement de l'agrotourisme québécois. Cette année, pour la première fois, on a mesuré l'impact économique des entreprises qui œuvrent dans ce domaine. Cette analyse révèle notamment que près de 300 M\$ y ont été investis en 2015, générant des retombées de 187 M\$ dans l'économie québécoise et que plus de 20 millions de visites y ont été enregistrées. Tous les



résultats de cette étude ont été présentés lors du 1^{er} Grand Rendez-vous en agrotourisme et tourisme gourmand qui avait lieu les 16, 17 et 18 novembre 2016 à Victoriaville.

Une exposition agricole pour le 375^e de Montréal

Lancé en 2016, le projet d'Exposition agricole développé par l'UQAM en collaboration avec les Fonds de recherche du Québec, Espace pour la vie et l'UPA vise à créer des passerelles entre la ville et la campagne et s'articule autour d'enjeux liés à l'agriculture. Plusieurs activités étaient au menu en 2017, dont une série de rencontres entre chercheurs, artistes et agriculteurs, une exposition à la Galerie de l'UQAM, un cours d'été alliant sciences et arts visuels sur la thématique de l'eau ainsi qu'une projection architecturale. Cette programmation s'inscrit également dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal.

Le souper-bénéfice de la Fondation de la faune du Québec a permis de recueillir 100 000 \$

Sous la présidence d'honneur de Marcel Groleau, le souper-bénéfice de la Fondation de la faune du Québec, tenu en mai, a attiré plus de 300 personnes. Lors de son allocution, le président de l'UPA n'a pas manqué de rappeler toute l'importance et la solidité du partenariat entre l'UPA et la Fondation qui, depuis 2005, a permis la concrétisation de nombreux projets favorisant la cohabitation agriculture-faune. Plus de 100 000 \$ ont été amassés au cours de cette soirée; des fonds qui contribueront à la réalisation de nouveaux projets pour améliorer la qualité de l'eau et celle des habitats fauniques en milieu agricole.

Un montant de 37 000 \$ au profit de l'organisme Au cœur des familles agricoles

Quelque 250 partenaires, producteurs agricoles et intervenants des milieux agricole et agroalimentaire se sont réunis à Waterloo, le 10 août, pour participer au tournoi de golf annuel au profit de l'organisme Au cœur des familles agricoles. Organisée en collaboration avec l'UPA pour une deuxième année, cette édition était sous la présidence d'honneur de Mario Hébert, directeur général du Centre d'insémination artificielle du Québec.



Le toast de la fin

ANNIVERSAIRES, COUPS DE CHAPEAUX...

ANNIVERSAIRES

Il y a **10 ans**, le premier camp **Sécurijour** était organisé au Québec. Depuis 2007, 64 de ces ateliers ont eu lieu et 7 576 jeunes y ont participé. Dès le début, l'UPA s'est impliquée dans l'organisation et a travaillé à rendre la formation accessible en français.

L'année 2017 marque le **35e** anniversaire du **Plan de soutien en formation agricole** et du regroupement **Les Collectifs régionaux en formation agricole**.

En novembre 2016, les producteurs ovins célébraient à Nicolet les **35 ans** de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec aujourd'hui **Les Éleveurs d'ovins du Québec**.

La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) célébrait elle aussi cette année ses 35 ans. « Le 35^e Congrès restera gravé dans nos mémoires. Les vibrants hommages, les conférences variées, les ateliers stimulants et les débats sur des enjeux de l'heure ont eu un écho favorable chez nos délégués », résumait Michèle Lalancette, présidente de la FRAQ.

Réunies à Lévis en assemblée générale les 20 et 21 octobre, les **Agricultrices du Québec** en ont profité pour dévoiler la nouvelle signature de leur fédération qui fêtait cette année son **30^e** anniversaire.

COUPS DE CHAPEAU

Cette année, la Fédération des agricultrices était **finaliste au prix Égalité Thérèse-Casgrain 2017** pour son projet Femmes et ruralité. Ce prix souligne la contribution d'organismes à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec.

Le 24 mai, l'UPA recevait **les honneurs à titre de membre fondateur**, à l'occasion du 70e anniversaire de fondation de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA). Depuis 1946, l'ICEA défend le droit des adultes à l'éducation

En juin, l'Association québécoise de prévention du suicide décernait à l'Union le **prix méritas Partenaire de l'année en prévention du suicide**.

Le 30 septembre, l'Union remportait le **prix Roger-Blais 2017** de l'Association des communicateurs et rédacteurs de l'agroalimentaire pour sa vidéo sur la famille Campeau, qui produit du lait à Brownsburg-Chatham. La capsule, qui fait partie de la websérie www.vosagriculteurs.tv, a été visionnée plus de 37 000 fois sur Facebook.

La campagne publicitaire de l'Union On fait tous partie de la recette a raflé trois prix, le 9 novembre, aux **Best of CAMA de l'Association canadienne d'Agrimarketing** dans les catégories Meilleure campagne publicitaire destinée aux consommateurs, Meilleure publicité imprimée en français et Meilleur matériel promotionnel et corporatif en français.

Toujours pour sa campagne On fait tous partie de la recette, l'Union a reçu **le prix Or de la Société québécoise des professionnels en relations publiques** dans la catégorie Excellence tactique – Outil de communication.





Les à-côtés



À L'ÉCOUTE DES PRODUCTEURS

UPA Développement international

Créée en 1993, UPA Développement international (UPA DI) célèbre en 2018 son 25e anniversaire. Il y a 25 ans, UPA DI s'est donnée pour mission de soutenir la ferme familiale comme modèle d'agriculture durable en appuyant les organisations professionnelles agricoles démocratiques, les systèmes collectifs de mise en marché des produits agricoles et toute autre initiative structurant l'avenir de l'agriculture dans les pays en développement. Aujourd'hui, les valeurs qui ont mené à la création d'UPA DI font partie intégrante du mandat de l'Union.

Agri-Traçabilité Québec

Depuis 2001, Agri-Traçabilité Québec gère le système de traçabilité agricole du Québec. Afin de faciliter la mise en œuvre de mesures contribuant au contrôle des épisodes de maladie chez les espèces visées, son équipe a développé au cours de la dernière année divers outils et services pour aider les producteurs dans leur démarche de traçabilité. Des applications telles SimpliTRACE Express et SimpliTRACE Mobile ont été mises à la disposition des producteurs, et ces derniers peuvent compter sur le soutien des agents des différents services pour remplir leurs déclarations.

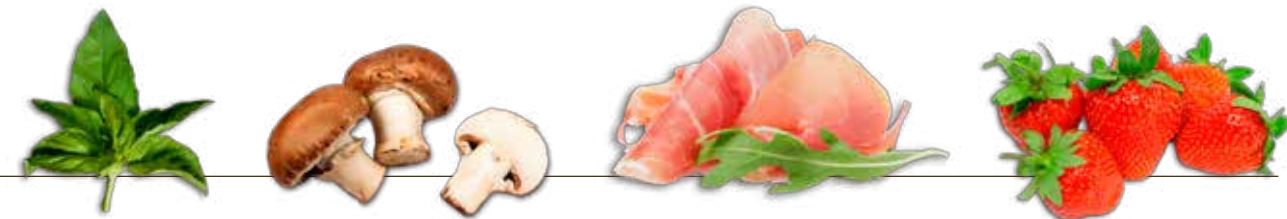
AGRIcarrières

AGRIcarrières, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole a littéralement eu le vent dans les voiles au cours de la dernière année! Les projets se sont additionnés (étude d'impacts sur le salaire minimum, projets de stage en milieu de travail, etc.) et les représentations, multipliées; un travail fait collaboration avec les réseaux des centres d'emploi agricole et des collectifs régionaux en formation agricole. La main-d'œuvre et l'emploi agricole ont été placés au cœur des discussions stratégiques actuelles et futures.

La Terre a changé...

Une toute nouvelle mouture de *La Terre de chez nous* a vu le jour cette année. Avec sa signature graphique rajeunie et son contenu renouvelé, le journal offre la même qualité d'information qui a fait sa renommée depuis 1929, mais il présente désormais un contenu plus diversifié, plus près des intérêts des agriculteurs. L'année 2017 a aussi été marquée par la venue d'une nouvelle application numérique et par une augmentation du lectorat et des abonnements au journal sur le Web et les médias sociaux.





Rapport annuel 2016-2017

Maison de l'UPA

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Téléphone : 450 679-0530

Courriel : info@upa.qc.ca

Rapport annuel 2016-2017 (1/2)

ISSN 2292-2229 (PDF)

Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2018

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

L'Union des producteurs agricoles